

Réforme des rythmes scolaires dans le 1^{er} degré

Bidouillage et écran de fumée

■ SUD éducation refuse que la question des rythmes scolaires occulte tous les autres aspects de la politique éducative du gouvernement, alors que celle-ci ne rompt pas avec la transformation libérale de l'école ■ La réforme des rythmes est un enjeu pour les élèves, pour les familles (et donc pour l'ensemble de la société), ainsi que pour les personnels, enseignants et agents municipaux ■ Le projet du ministère pose des problèmes pour l'ensemble de ces aspects ■

La question des rythmes scolaires est instrumentalisée par le gouvernement pour masquer les autres dimensions de sa politique scolaire :

- une « refondation » très pauvre, le maintien des principales contre-réformes de la droite, un budget réel qui « augmente » moins que l'inflation, la précarité institutionnalisée comme mode de gestion,
- la poursuite du démantèlement du service public d'éducation avec la décentralisation de l'orientation et de la carte des formations, et l'influence croissante des entreprises privées dans l'enseignement professionnel.
- Cette question est cependant importante, parce qu'elle impacte profondément l'ensemble des conditions de scolarité des élèves, des vies des familles, et de travail des personnels. La manière dont le débat public est aujourd'hui mené est consternante, comme s'il n'était pas possible de faire autrement qu'opposer l'intérêt des élèves et des parents à ceux des personnels.

Dans ce qui est maintenant annoncé par le ministère, le temps scolaire sur la semaine serait de 24 heures de classe, avec 4 journées de 5 heures et une demi-journée de 3 heures le mercredi matin, auxquelles il faut ajouter une heure de classe à placer dans la semaine dans le plus grand flou. Pour les enseignant-e-s, en outre, 3 heures par semaine seraient dédié-e-s aux autres tâches, pour l'aide personnalisée ou l'accompagnement au devoir, les concertations diverses, la liaison avec le collège et les relations avec les parents et les autres acteurs... Aucun enfant ne devrait quitter l'école avant 16h30.

On est loin de la réforme profonde annoncée :

- Pour les élèves, tout indique qu'il faut un temps d'enseignement quotidien réellement réduit. Le projet de ministère prévoit une demi-heure de moins chaque jour, cela ne constitue en rien un allègement significatif !
- La répartition des périodes est toujours déséquilibrée, avec un deuxième trimestre disproportionné.
- Aucune réforme des programmes et des apprentissages n'est envisagée pour le moment, la logique des compétences et du LPC est poursuivie.



Cette réforme est davantage un bidouillage mal fagoté qu'une vraie transformation des rythmes, qui supposait de mettre des moyens humains et financiers pour répondre aux nécessités pédagogiques et aux attentes des personnels.

Flous préoccupants pour tous les personnels dans le projet ministériel

- L'accompagnement pour les devoirs sera-t-il assuré par les PE seul-es avec leur classe entière ou y aura-t-il d'autres personnels pour l'aide aux devoirs ? Lesquels ? Financés par qui ? Qu'en sera-t-il pour les maternelles où il n'y a pas de devoirs ?
- A quel moment les animations pédagogiques, les concertations, les conseils des maîtres, se tiendront-ils, puisque les PE ont des élèves en charge tous les jours, mercredis matin compris, et qu'aucune libération n'est prévue pour ces autres activités ?
- Les élèves devant être pris en charge à l'école pendant 8 heures (de 8h30 à 16h30) les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ils seront sous la responsabilité des professeur-es des écoles 5h30. Il reste donc 2h30 de prise en charge à assurer. Les modalités de cet accueil complémentaire restent pour le moment très indéterminées : la pause méridienne passera-elle de 2h00 à 2h30 ?—Qui assurera le temps restant, à midi

ou en fin de journée ? Qui va financer cette prise en charge : l'État, les collectivités territoriales, l'entreprise ?

- Comment l'égalité sur le territoire sera-t-elle assurée si une partie de la charge repose sur les mairies ? Qu'en sera-t-il dans les zones rurales ?



Si la question des moyens ne règle pas l'ensemble du débat, il ne peut y avoir de vraie réforme des rythmes scolaires sans une augmentation importante du nombre de personnels.

Le gouvernement Hollande/Ayrault affiche une «priorité à l'éducation » pour légitimer sa politique de rigueur. Le projet de budget vient démentir cette communication. Celui de l'Éducation nationale n'augmente réellement que de 0,6%. Pour 80000 postes supprimés en 5 ans, au plus 8800 seraient recréés. On est loin de la « reconstruction » du service public d'éducation. Ces politiques d'austérité doivent être stoppées. Elles ont des conséquences concrètes sur l'ensemble de nos conditions de travail et sur tous les aspects du service public.

Pour une réforme des rythmes scolaires qui réponde aux besoins des élèves et des familles et améliore les conditions de travail de tous les personnels, SUD éducation revendique :

- une réduction du temps de travail de tous les personnels :
 - les 35 heures n'ont jamais été appliquées aux enseignant-e-s,
 - et il est urgent de diminuer le temps de travail des personnels IATOSS sans baisse de salaire ni flexibilisation ;
- des embauches sous statuts de fonctionnaires à la hauteur des besoins dans toutes les catégories, ce qui suppose d'augmenter les postes aux concours avec une programmation pluriannuelle claire, la titularisation sans conditions de concours ni de nationalité des tous les précaires et l'arrêt du recrutement de nouveaux précaires.

La fédération SUD éducation :

- **Affirme la nécessité de construire un mouvement interprofessionnel pour des alternatives à l'austérité**
- **Propose aux fédérations syndicales de l'Éducation Nationale de se réunir pour élaborer une plateforme de revendications à faire aboutir par la mobilisation, sur le budget et sur les politiques éducatives**